



## N°3

du 09/09 au  
15/09/2020/20

### Rédacteurs

TERRES INOVIA en collaboration avec la FDGEDA du Cher.

### Observateurs

ASTRIA BASSIN PARISIEN, AXEREA, CA 28, CA 36, CA 37, CA 41, CA 45, CETA CHAMPAGNE BERRICHONNE, ETS BODIN, FDGEDA DU CHER, FREDON CENTRE, SOUFFLET AGRICULTURE, UCATA.

### Relecteurs

La Chambre d'Agriculture de l'Eure-et-Loir, SRAL Centre.

### Directeur de publication :

**Philippe NOYAU**,  
Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre-Val de Loire

13 avenue des Droits de l'Homme – 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle.

La Chambre régionale d'agriculture du Centre-Val de Loire dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

*Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité*

## Colza

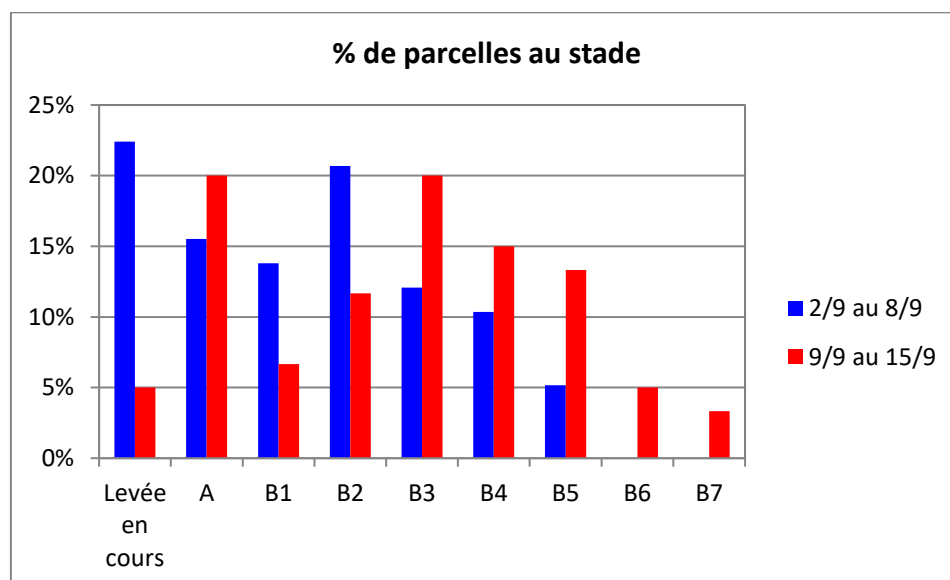
### RESEAU 2020-2021

Le réseau est actuellement composé de 78 parcelles réparties sur l'ensemble de la région Centre-Val de Loire. Les observations sont disponibles pour 64 parcelles pour ce BSV.

### STADES DES COLZAS

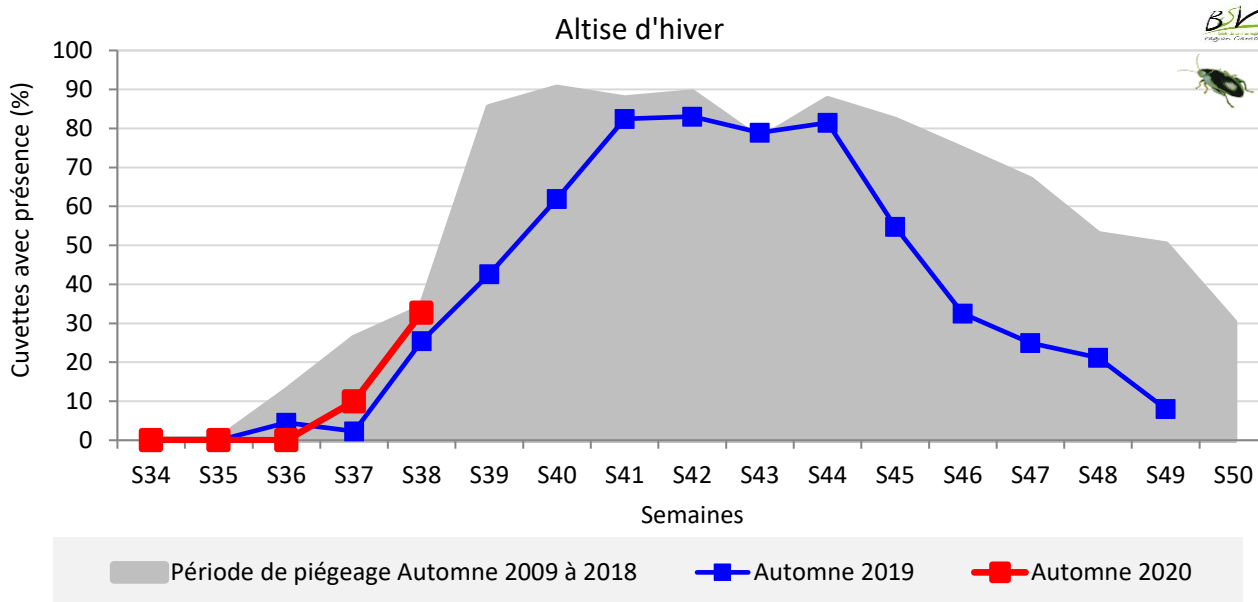
Des parcelles sont toujours déclarées non levées dans l'Indre, le Loir-et-Cher et l'Eure-et-Loir.

Pour les parcelles levées, les stades s'étalent de Levée à 7 feuilles. Plus de 50 % des parcelles du réseau ont plus de 3 feuilles à ce jour.

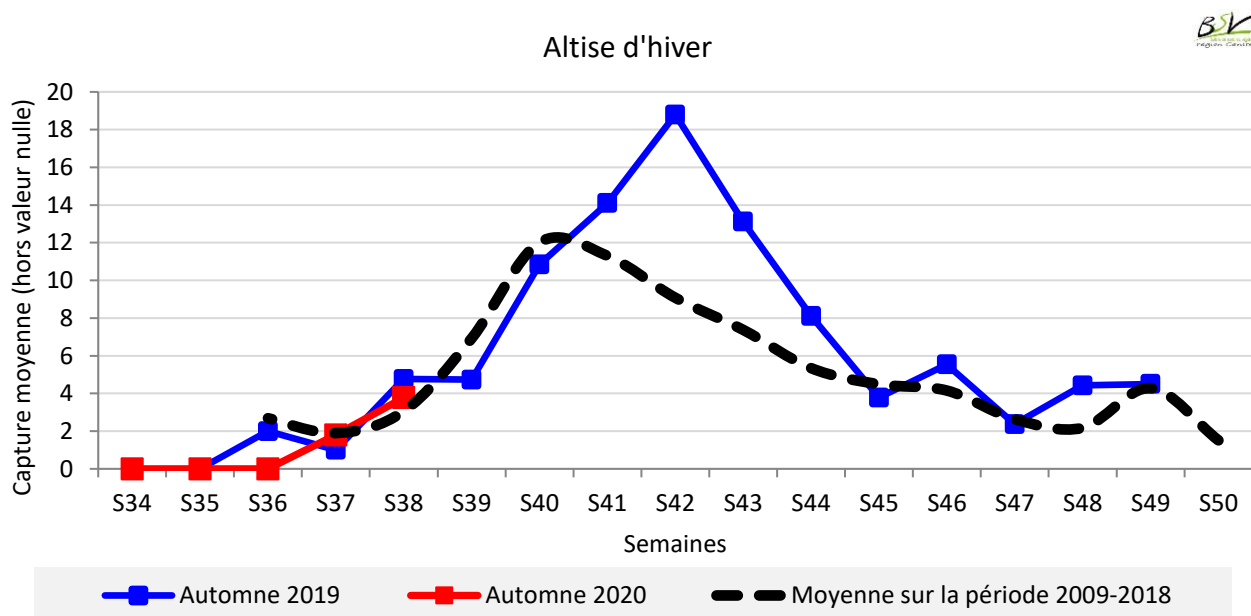


### Contexte d'observations

Après quelques captures la semaine dernière, les altises d'hiver sont plus présentes cette semaine dans les cuvettes. En effet 1/3 des parcelles du réseau signalent leur présence.



Le nombre moyen d'insectes suit pour l'instant la moyenne historique du réseau. Les extrêmes sont compris entre 1 et 12 individus. Tous les départements de la région sont concernés par ces premières captures.



La cuvette est seulement un outil pour révéler leur présence, mais c'est l'observation des dégâts sur plantes qui détermine le risque.

Il est important de surveiller toutes les parcelles encore en phase de risque, soit les parcelles à moins de 3 feuilles.

Pour rappel :

L'activité de cet insecte est nocturne. Cet insecte est résistant aux pyréthrinoïdes.

### Contexte d'observations

**Plus de 50 % des parcelles du réseau ne sont plus en période de risque (stade 3 feuilles et plus).**

Quinze parcelles sur 39 ont fait l'objet d'une observation de % plantes avec morsures. La moyenne régionale est de près de 9 % de plantes touchées soit une valeur relativement faible pour l'instant. Les extrêmes sont compris entre 0,5 et 40 % donc largement en dessous des seuils.

Pour être plus précis, il faut combiner % de plantes touchées mais aussi surfaces de feuilles détruites. Dans ce cas, 26 parcelles ont été observées et seulement 8 font état de surfaces foliaires endommagées. Les valeurs restent faibles avec une moyenne à presque 4 % et des valeurs extrêmes entre 0,5 et 10 % donc là aussi en dessous du seuil de risque.

**Attention, pour l'instant les dégâts semblent faibles, il faut cependant redoubler de vigilance dans les parcelles à moins de 3 feuilles et suivre très régulièrement l'évolution des dégâts dans les prochains jours.**

A ce jour, le risque de prélèvement de feuilles peut être considéré comme **faible** mais pourrait évoluer rapidement vers un risque **fort** en lien avec la poursuite de la colonisation des parcelles par les adultes dans les prochains jours.

### Période de risque

→ depuis la levée jusqu'au stade 3 feuilles.

### Seuil indicatif de risque

→ 8 pieds sur 10 portants des morsures. Il ne faut pas dépasser plus ¼ de la surface végétative détruite. Au-delà du nombre de plantes avec dégâts, il est important de déterminer la surface végétative endommagée.



Moins de 25 % de la surface touchée



Plus de 25 % de la surface touchée

### Contexte d'observations

Les premiers pucerons verts sont signalés dans 6 parcelles du réseau, tous les départements de la région sont concernés hormis l'Eure-et-Loir pour l'instant.

L'observation des pucerons verts présents sous les feuilles demande une attention particulière.



Parcelle BSV CA37 – Nouzilly – 35 % de plantes porteuses (14/09/2020)

Trois parcelles ont déjà atteint ou dépassé le seuil indicatif de risque de 20 % de plantes porteuses.

Le risque peut être considéré comme **faible** à l'échelle régionale à partir des informations fournis par les parcelles du réseau. Mais quelques parcelles sont en risque **fort**. **Il faut observer les parcelles à moins de 6 feuilles.**

*Il n'y a plus de risque pour les parcelles à plus de 6 feuilles lors de l'arrivée des pucerons ou tant que le pourcentage de plantes ne dépasse pas 20 %. Le risque est aussi réduit avec les variétés qui comportent la résistance partielle à l'une des viroses (TUyv) transmise par les pucerons.*

### Période de risque

→ Jusqu'au stade 6 feuilles de la culture, correspondant à la période la plus à risque pour la transmission des viroses.

### Seuil indicatif de risque

→ 20% de plantes porteuses de pucerons.

### Pour aller plus loin

Le risque [puceron vert du pêcher](#) est lié à sa capacité à transmettre des viroses à la plante. Sa gestion se complique par sa résistance à la famille des pyrèthroïdes et pyrimicarbe.

## AUTRES OBSERVATIONS

Des dégâts d'oiseaux sont signalés sur une parcelle du réseau dans le Loiret mais aussi hors réseau.